



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 005/CENI/2022

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) annonce à l'opinion publique qu'à la clôture de dépôt des candidatures à l'élection des Gouverneurs et Vice-gouverneurs dans les provinces du Bas-Uele, du Haut-Lomami, de l'Ituri, du Kasai Central, du Kasai Oriental, de Kinshasa, du Kongo Central, du Kwango, de la Lomami, du Mai-ndombe, du Maniema, de la Mongala, du Tanganyika et de la Tshopo, le rapport consolidé de monitoring de ce 23 février 2022 issu de 13 Bureaux de Réception et Traitement des Candidatures (BRTC) présente la situation suivante :

- Au total, 183 formulaires de candidature ont été retirés dont 10 par les partis politiques, 14 par les regroupements politiques et 159 par les candidats indépendants ;
- 129 notes de perception ont été retirées auprès de la DGRAD dont 79 paiements de la caution effectués ;
- 67 dossiers de candidatures ont été déposés dont 11 femmes et 56 hommes.

Il convient de noter qu'à la clôture ce jour des Bureaux de Réception et Traitement des Candidatures, la province de la Lomami n'a enregistré aucun dépôt de candidature.

En outre, au regard de la finalisation de la procédure de dérogation des décaissements de fonds conformément à l'instruction 15 bis de la Banque Centrale du Congo et pour des raisons d'inclusivité, la CENI décide de reporter l'élection des Gouverneurs et Vice-gouverneurs dans les 13 provinces précitées, ainsi que la province du Sankuru.

Les candidatures déjà déposées dans les premiers délais restent valables.

Le calendrier réaménagé de l'élection des Gouverneur et Vice-gouverneur de provinces concernées est repris en annexe.

Fait à Kinshasa, le 23 FEB 2022

NSEYA MULELA Patricia
Rapporteur